

BPIFRANCE ET HUIT GRANDES ECOLES S'ALLIENT POUR ACCELERER L'ATTRACTION DES TALENTS VERS LA DEEPTech



Paris, le 22 avril 2025 - Dans le cadre du Plan Deeptech, opéré par Bpifrance pour le compte de l'État, huit grandes écoles d'ingénieurs et de management s'engagent aux côtés de Bpifrance pour accélérer l'attraction de talents vers l'entrepreneuriat deeptech.

AgroParisTech, CentraleSupélec, EDHEC, emlyon business school, ESCP, ESSEC Business School, l'Institut Mines-Télécom et l'Institut Polytechnique de Paris ont signé aujourd'hui un partenariat stratégique avec Bpifrance, visant à mieux faire connaître les opportunités de la Deeptech auprès de leurs étudiants et de leurs alumni, à fluidifier l'accompagnement des projets issus de ces écosystèmes, et à nourrir la dynamique collective du plan.

Paul-François FOURNIER, Directeur Exécutif Innovation de Bpifrance, déclare (à valider le jour de l'évènement) : « Aujourd'hui, l'écosystème deeptech français s'est solidement structuré. Pour franchir un nouveau cap, nous devons élargir notre base entrepreneuriale et attirer toujours plus de talents vers des projets technologiques ambitieux. Grâce aux parcours entrepreneuriaux, aux outils de mise en relation, aux Pôles Universitaires d'Innovation et désormais avec l'engagement des grandes écoles, la Deeptech devient un univers plus lisible et plus accessible pour une nouvelle génération de fondateurs ».

Un écosystème solide... à renforcer par l'ouverture à tous les talents

En 2024, 385 startups deeptech ont été créées, confirmant une trajectoire de croissance continue. Si les chercheurs restent une source historique d'émergence, l'écosystème voit monter en puissance une nouvelle génération d'entrepreneurs, souvent issus de grandes écoles et dotés de premières expériences professionnelles.

Un chiffre illustre cette transformation : 78 des 100 startups deeptech françaises les plus valorisées ont été cofondées par un diplômé d'une grande école.



Les huit grandes écoles d'ingénieurs et de management signataires comptabilisent à elles seules plus de 770 startups deeptech créées, dont 45 parmi les 100 plus valorisées, 16 Md€ de levés et plus de 32 000 emplois de créés, soulignant l'impact de cette évolution.

Parallèlement, l'écosystème des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI), également opéré par Bpifrance, est désormais structuré et opérationnel sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif vise à valoriser les résultats de la recherche en facilitant la création de startups issues des laboratoires académiques.

Ce partenariat entre Bpifrance et les grandes écoles vise aussi à mieux connecter ces viviers de talents entrepreneuriaux aux opportunités technologiques issues des PUI, pour favoriser l'émergence de projets hybrides, associant excellence scientifique et capacités business.

Un partenariat pour structurer une dynamique collective

Ce partenariat tripartite a quatre objectifs principaux :

- **Accroître la visibilité de la Deeptech** auprès des étudiants, des alumni, et des réseaux d'incubation et d'innovation des écoles signataires.
- **Fluidifier l'accompagnement des projets deeptech dès leur création**, via un meilleur partage des expertises, des outils et des ressources.
- **Mettre en place un suivi de portefeuille structuré des startups** issues des incubateurs partenaires, afin de faciliter leur intégration dans le continuum d'accompagnement et de financement de Bpifrance : accès à l'expertise, à la mise en relation, et à l'investissement.
- **Fédérer un collectif d'écoles engagées**, qui se réunira régulièrement avec Bpifrance pour faire évoluer le Plan Deeptech, proposer des initiatives innovantes, et élargir l'accès à l'entrepreneuriat technologique.

Un signal fort pour élargir la base des entrepreneurs deeptech

À travers ce partenariat, Bpifrance souhaite affirmer que la Deeptech est désormais ouverte à tous les profils à haut potentiel, et qu'elle repose non seulement sur l'excellence scientifique, mais aussi sur l'engagement entrepreneurial, la diversité des parcours et les complémentarités entre disciplines.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les priorités 2025 du Plan Deeptech qui visent à :

- Attirer plus de talents vers les technologies de rupture,
- Rendre l'écosystème plus lisible et accessible,
- Attirer des fonds privés vers les startups deeptech
- Fédérer les parties prenantes pour construire une dynamique durable à l'échelle nationale et européenne.



Contacts presse :

BPIFRANCE

Pierre Cejka

Tél. : 06 63 78 64 21

Mail : pierre.cejka@bpifrance.fr

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur LinkedIn : Bpifrance LinkedIn - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos du plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir